ENSEMBLE À BASSEVELLE

N° 48 – Juin 2026

VAPRÉ *- Ferme où l'on trouve Nicolas CHIBOUST au XVIIIème siècle. En 1746, la propriétaire est dame Henriette TORF, veuve de messire Alexandre LHUILLIER qui demeure dans son château de Chalandos à Saint-Siméon, le laboureur est Étienne-Pierre PORRET. Au début du XIXème, c'est Jean Fraçois LAMICHE qui exploite cette ferme, puis vers le milieu et la fin de ce siècle, Félix CONOR, Edmond DESSORNE...*
On y compte 6 habitants au recensement de 1901. Il y aura aussi les MARTINET au XXème siècle.
Dans une période récente, cette ferme est devenue une pension de chevaux.
Article de M. Bernard LANGOU

Le mot du maire *: Chères Bassevelloises, chers Bassevellois,*

Cette année 2026 marque un début de mandat différent de celui de 2020.
En effet, l'installation du conseil municipal a pu se dérouler normalement dès le début du mandat, contrairement à 2020 où la crise sanitaire liée à la Covid 19 avait retardée cette étape jusqu'au 25 mai.

Parmi les dossiers importants de notre commune figure l'opération n°1 de notre 5e Contrat Rural, aménagement rue de la Mairie et réfection de la rue de la Verdure, initialement prévue pour entrer en phase d'appel d'offres, est momentanément mis en attente.
Son lancement sera réévalué en fonction de l'évolution du contexte international et de ses éventuelles répercussions financières sur le projet.

La dotation budgétaire de notre commune demeure également préoccupante. Les dotations de l'État ont connu une baisse importante, passant de 121 935,00 € en 2024 à 89 503,00 € en 2025, soit 26,20 % de diminution. Afin de préserver la qualité des services rendus à la population et de maintenir nos capacités d'investissement, nous avons été contraints d'augmenter le taux communal d'imposition de 2 points, passant de 30,95 à 32,95 %. Malgré cette évolution, notre taux reste inférieur à la moyenne des communes de 250 à 500 habitants (34,96%)
L'État attribue des dotations complémentaires aux communes qui consentent un effort fiscal en augmentant leurs taux d'imposition.

La rentrée scolaire de septembre sera marquée par une bonne nouvelle pour notre RPI Bassevelle-Bussières :
afin d'accompagner au mieux les élèves et de soutenir le travail de l'équipe éducative, la commune de Bassevelle recrutera une agente contractuelle au poste d'adjoint technique (aide scolaire). Les coûts seront répartis entre Bassevelle et Bussières au prorata des effectifs scolaires. Elle viendra épauler Mme Manon ANDRÈS dans sa classe, dont l'effectif est particulièrement important cette année.

A l'approche de la période estivale, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très belles vacances d'été, riches en moments de détente, de convivialité et de partage.

Le maire, Jean-Marie VAN LANDEGHEM

Un public nombreux le dimanche 17 mai pour un concert spectacle organisé par l'association AOHB.
Orgue, danse et dessin avec Pierre Queval organiste titulaire de la Cathédrale de Nantes, Laureline Mialon Chorégraphe, la Compagnie Insolit'à Dance et l'artiste Yann Legrand.

Élections Municipales

Le 15 mars 2026 se sont tenues les élections municipales, marquées par l'application de nouvelles modalités de vote. Désormais, les électeurs devaient voter pour une liste complète, sans possibilité de rayer ou d'ajouter des noms.

La liste conduite par le Maire sortant, Monsieur Jean-Marie VAN LANDEGHEM, a été élue à l'unanimité.

Le premier Conseil municipal de la mandature s'est réuni le samedi 21 mars 2026 afin de procéder à l'installation officielle du nouveau Conseil et à l'élection du Maire et des adjoints.

Le Conseil municipal est désormais composé de :

- M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM, Maire
- Mme Pascale VIVIER, Adjointe au Maire
- M. Jean-Luc COURTOIS, Adjoint au Maire
- Mme Marine BIRAUD, Conseillère municipale
- M. René COCHON, Conseiller municipal
- Mme Alexandra BATAILLE, Conseillère municipale
- M. Dominique PARDON, Conseiller municipal
- Mme Audrey OERLEMANS, Conseillère municipale
- M. Denis VAN LANDEGHEM, Conseiller municipal
- Mme Angélique LEBOCQ, Conseillère municipale
- M. Rémy SONNETTE, Conseiller municipal

L'ensemble de l'équipe municipale remercie les habitants pour leur confiance renouvelée et poursuivra son engagement au service de la commune tout au long de cette nouvelle mandature.

Commémoration du 8 mai 1945

Cette année Monsieur Laurent DEPIERRE, Président du comité d'entente des associations patriotiques et victimes de guerre, a intronisé notre nouvelle porte-drapeau, Mlle Leslie OERLEMANS. Nous la remercions pour son engagement au service de la commune.

Le cortège, rassemblé place de l'Église, s'est ensuite rendu au monument aux morts du cimetière, puis au monument de la Planchette pour la cérémonie commémorative.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur présence lors de ce moment de mémoire et de recueillement.

Point Travaux

♦ Phare Aéronautique

La restauration du Phare Aéronautique touche désormais à sa fin. Ce projet, porté et initié par Monsieur et Madame LANGOU, permet de redonner vie à un élément emblématique du patrimoine communal.
La dernière étape consistera en la mise en lumière de l'ouvrage, qui viendra ainsi valoriser pleinement ce témoin de notre histoire locale.

♦ Enfouissement du réseau Fibre Optique - Raccordement des hameaux isolés

Après plusieurs rebondissements, la fibre optique est désormais accessible à la quasi-totalité des habitants de la commune.
Seul le hameau de Lanou-Brayer reste encore en attente. Les travaux nécessaires sont bien prévus, mais la municipalité a dû faire face à des décisions et à des plannings imposés par des intervenants extérieurs, ce qui n'a pas permis une finalisation simultanée sur l'ensemble de la commune.
Rassurez-vous, les travaux restants seront réalisés prochainement afin que tous les habitants puissent bénéficier de ce service.

CONSEIL D'ÉCOLE ET ACTIVITÉS AU SEIN DE L'ÉCOLE ET DU R.P.I.

Effectifs et répartitions des classes de la rentrée 2026/2027 :
- Sur Bassevelle : 54 élèves. Les effectifs prévus sont les suivants:
PS=14 / MS=12 / GS=14 / CP=14
- Sur Bussières : 49 élèves. 3 départs pour école privée
CE1=7 / CE2=11 / CM1=17 / CM2=14
Les classes pour la rentrée 2026/2027 seront réparties comme suit :
Dans la classe de Mme THOMAS PS + MS soit 26 élèves.
Dans la classe de Mme ANDRÈS Manon GS + CP soit 28 élèves.
Dans la classe de Mme CHATRY Adeline CE1 CE2 CM1 soit 23 élèves
Dans la classe de Mme BUCHARD Anne-Laure CM1 CM2 soit 26 élèves

Fonctionnement du RPI : pas de changement dans l'organisation des études surveillées ; des bus et de la cantine.
Une évaluation externe a eu lieu, le bilan est positif. Des points ont cependant été soulevés : ouverture d'une classe, importance de l'investissement des parents dans la scolarité, réfléchir à la façon de réduire les températures élevées dans les classes.

Recrutement d'un agent technique.
Le maire, la directrice et la commission scolaire ont recruté un agent technique pour intervenir en milieu scolaire avec un contrat de 24h. Il interviendra dans la classe de Mme ANDRÈS et effectuera des missions diverses dès septembre 2026. Madame Céline ANGOT a été retenue pour ce poste.

Bilan des projets d'année 2025/2026 :
- A Bassevelle, les enfants sont allés visiter le château de Pierrefonds le jeudi 21 mai 2026.

- A Bussières, sortie à Provins avec l'USEP le mardi 2 juin et à l'exploradôme le jeudi 11 juin.
Le savoir « savoir rouler » s'est déroulé mi-juin.

En raison des fortes chaleurs, la kermesse initialement prévue le 26 juin a dû être reportée d'une semaine.
La fin de l'année scolaire a également été fortement perturbée par l'épisode de canicule. Les mairies du RPI ont en effet pris la décision de fermer les écoles du 22 au 26 juin 2026, les bâtiments n'étant pas adaptés à des températures aussi élevées.
Afin d'améliorer le confort des élèves et du personnel, des devis sont actuellement à l'étude pour la climatisation des classes de l'école de Bassevelle.

Le spectacle de fin d'année, préparé par Madame Delphine MARTINEZ, a donc été reporté au vendredi 3 juillet dans la cour de l'école de Bussières. Les enfants présenteront leurs danses et leurs chants sur le thème de la nature, de la faune et de la flore. Un goûter convivial viendra clôturer cette belle année scolaire.

REPORTAGE :

Sur Bassevelle subsistent 2 élevages de vaches de race charolaise.

Ces animaux sont élevés au pré à la belle saison et en bâtiment sur paille durant la saison froide. Il sont donc nourris à l'herbe (pré) puis ensuite au foin et à la pulpe de betterave (étable).
La période des vêlages s'étend de début novembre à fin février. La durée de gestation est de 288 jours. Les veaux ou les génisses pèsent environ 50 kg à la naissance. Ils sont sevrés à 8/9 mois et ont un poids moyen de 340 kg, à partir de ce moment ils peuvent être vendus comme broutards pour l'engraissement en France ou conservés à l'engraissement sur l'exploitation et vendus à 18/20 mois comme animaux de boucherie.
Le rôle de l'élevage est important car les pâtures participent à la conservation d'un paysage de prairies dans la vallée du Petit Morin et sur le plateau en bordure de foret au Petit Villiers à Bassevelle. Les prés sont des puits de carbone et ils accueillent aussi une faune et une flore participant au maintien de la biodiversité.

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le 30 mai, les aînés de la commune se sont retrouvés au restaurant « Le Caprice » à Maisoncelles-en-Brie pour le traditionnel repas offert par la municipalité.

Les convives ont partagé un agréable moment de convivialité autour d'un bon repas, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

BASSEVELLE EN FÊTE

- Le 10 avril, la troupe de **théâtre** Les Fourmis a enchanté le public avec plusieurs scénettes pleines d'humour. Les rires étaient au rendez-vous !

- Le 18 avril, le **loto** communal a réuni près de 120 participants dans une ambiance chaleureuse. Les plus chanceux sont repartis avec de nombreux et beaux lots.

- Le 9 mai, un **atelier de création de bougies** a permis aux participants de laisser libre cours à leur créativité. Chacun est reparti avec de jolies réalisations et de beaux souvenirs.

- Enfin, le 29 mai, la **Fête des Voisins** a rassemblé de nombreux Bassevellois sous une météo estivale. Convivialité, bonne humeur et partage ont fait de cette soirée un beau moment de rencontre entre habitants.

Prochaines dates à retenir :

Dimanche 30 août avec notre belle brocante !

Réservations au 06.19.45.75.99 - Nous sommes toujours à votre écoute pour de prochaines sorties ... Des idées ? envoyez les par mail à bassevelle-en-fete@outlook.fr ou par messenger ou encore par sms.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

David OUEDRAOGO né le 15/05/2026 à PARIS 14e de M. Boubacar OUEDRAOGO et Mme Adissa SAVADOGO (sis rue des Pauliers)

Félicitations aux heureux parents

INFORMATIONS

Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de nettoyer les abords de votre habitation (entretien des espaces verts, propreté des trottoirs…)

Urbanisme : Pensez à déclarer vos travaux (réfection de toiture, façade, isolation par l'extérieur, clôture, abri de jardin, piscine …)

- **Soit en mairie en déposant votre dossier papier**
- **Soit en ligne directement sur le site via le lien suivant : cacpb.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier**

Sécurité : la sente piétonne qui relie le hameau de La Belle Idée jusqu'à la salle des fête doit être libre de passage (poussette, fauteuil roulant …) Merci de ne pas y stationner et de respecter l'arrêté.

Les jours et horaires d'ouverture public du secrétariat de la mairie :

Lundi 16h00-17h30

Jeudi 16h00-18h00

01.60.22.51.01

mairiebassevelle@wanadoo.fr

Commune Bassevelle

Directeur de la publication : Jean-Marie VAN LANDEGHEM, maire - Photos : Bernard LANGOU, Dominique PARDON

Rédaction : Adeline COURTOIS, Dominique PARDON, Jean-Marie VAN LANDEGHEM, Pascale VIVIER

Dépôt légal : 83-036 – n° 48 – Édition de Juin 2026 ; imprimé par nos soins à 180 exemplaires